

Commune de Saulnières

Compte Rendu de la réunion du 25 mars 2016

Convocations du 14 mars 2016

L'an deux mil seize, le vingt cinq mars à 20 h 00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ALBERT, Maire

Présents : MM. Albert. Demerre. Alleaume. Le Valégant. Toutin. Mmes Gaudry. Rolland. Campas. Tremblay

Absents excusés : M. Romano (Pouvoir à M. Toutin). M. Rossi (pouvoir à Mme Rolland). Mme Lauvernier (Pouvoir à Mme Gaudry). Mme Tanné-Dusapin (Pouvoir à M. Demerre)
Mme Chauvin. M. Pelletier

Secrétaire de séance : Mme Tremblay

-Délibération affectation de résultat : Commune

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2015 : 297 438.21 €

Affectation obligatoire :

A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (C/1068) : 193 044.32 €

Solde disponible affecté comme suit :

Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002) 104 393.89 €

Budget Eau

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2015 : 10 576.91 €

Affectation obligatoire :

A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (C/1068) : 8 301.83 €

Solde disponible affecté comme suit :

Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002) 2 275.08 €

- Budget Primitif 2016 : Commune

Section de Fonctionnement : Dépenses et recettes s'équilibrent à 501 508.00 euros

Section d'investissement : dépenses et recettes s'équilibrent à 694 281.00 euros

Budget eau

Section d'exploitation : dépenses et Recettes s'équilibrent à 61 101.00 euros

Section d'investissement : dépenses et recettes s'équilibrent à 120 626.00 euros

- **Vote des taxes directes locales**

Le conseil municipal, décide, après délibération, par 12 Voix Pour, 0 Voix Contre, 0 abstention de ne pas modifier les trois taxes d'imposition directes:

- Taxe d'Habitation reste à 14.86 %
- Taxe Foncière (Bâti) reste à 26.90 %
- Taxe Foncière (Non Bâti) reste à 36.21 %

Le produit fiscal pour 2016 sera d'un montant de 225 500 euros (219 235 euros en 2015)

- **vote des subventions communales 2016**

Le conseil décide de voter par 12 voix Pour les subventions communales pour l'année 2016 :

- Association des Anciens Combattants : 200 €
- Coopérative scolaire : 900 €
- Union Sportive Amicale de Saulnières : 1 000 €
- Association des parents d'Elèves : 250 €
- Association Saulnières Loisirs : 300 €
- CCAS Saulnières : 1 500 €

- Facturation de l'eau prévoir 2 facturations distinctes : pour l'eau et pour l'assainissement ; prévoir la mensualisation pour aider les familles déjà en difficultés pour régler actuellement
Donner la facturation à Gédia ou à la Lyonnaise des eaux

- Demander la régularisation de deux administrés pour des travaux effectués chez eux, sans d'autorisation au préalable
- Diminuer les horaires de l'éclairage public pour faire des économies.
- Se renseigner pour savoir si Monsieur Thévenon qui a 24 mois de chômage peut s'inscrire à l'association GRACES et que la commune puisse signer un contrat avec lui pour 20 /semaine

- **demande de subvention (Fonds de soutien à l'investissement public local) – année 2016**

Le Conseil Municipal approuve les dossiers de réalisation des travaux suivants :

- | | |
|----------------------------|--------------------------|
| - Installation de chantier | Montant HT : 4 500.00 € |
| - Kiosque : | Montant HT : 19 700.00 € |
| - Atelier Technique | Montant HT : 65 350.00 € |

Total HT..... 89 350.00 €

A cet effet, le conseil municipal sollicite une subvention au titre du Fonds de soutien à l'investissement Public Local pour 2016.

Le Plan de Financement s'établit comme suit :

✓ Subvention FDAIC (pour le kiosque)	5 550.00 €
✓ Emprunt	83 800.00 €

Ces travaux commenceront après réception de l'arrêté attributif de subvention.

L'échéancier prévisible de réalisation des travaux est le suivant :

Début des travaux : Juin 2016

Fin des Travaux : Octobre 2016

TOUR DE TABLE :

-Mme. ROLLAND : Points lumineux à revoir, chauffage à la salle à revoir, faire venir la SNIC

Nettoyage des escaliers et des parties communes par les locataires

Finir les travaux du secrétariat

Proposition d'un distributeur de pains

-M. ALLEAUME : des gravillons dans les rues de Bretonnières, malgré le passage de la balayeuse, voir avec Monsieur Coelho

-Mme GAUDRY : spectacle de Noël à réserver, feu d'artifice pour le 14 juillet

-M. LE VALEGANT : voudrait avoir des renseignements sur le mariage des communes. Si non fusion, risque des baisses de dotations ?

A l'ors actuel, aucune obligation

Séance levée à 22 h 55

Le Maire,

La secrétaire de séance,

les membres présents